

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2025

---

VISANT À LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR -  
(N° 856)

Tombé

N° CE447

## AMENDEMENT

présenté par

M. Potier, Mme Thomin, Mme Battistel, M. Benbrahim, M. Echaniz, M. Lhardit, M. Naillet,  
Mme Rossi, Mme Jourdan, M. Barusseau, M. Courbon, M. Dufau et les membres du groupe  
Socialistes et apparentés

-----

### ARTICLE 2

Rédiger ainsi l'alinéa 42 :

« Il est institué un conseil d'appui à la protection des cultures, placé auprès du ministre chargé de l'agriculture. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli du groupe Socialistes et apparentés vise à reconfigurer le conseil dans l'esprit du « comité des solutions » (retrait de la notion de priorisation, soutien au développement de stratégies de lutte).